Adam Demouchy et associés
Rouen

- Tony Adam
- Christophe Cassel
- Dominique Pasquier

- André Demouchy
- René Lefebvre
- Martine Loyer

- Commissariat aux comptes
- Expertise Comptable
- Conseils aux entreprises
- Consolidation
- Audit d'acquisition - Fusion

Association INSERACTION

72 rue de Lessard - 76000 ROUEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rouen
8 rue A. Sakharov
Parc de la Vatine
76130 Mont St Aignan

Tél. 02 35 60 35 56
Fax. 02 35 60 20 85

ontact@adam-demouchy.fr

Ce rapport contient 3 pages
Les annexes contiennent 13 pages

S.A.S. au Capital de 190 000 € - Siège social 8, rue Andreï Sakharov 76130 Mont Saint Aignan - inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables de Rouen - membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Rouen - R.C.S. Rouen 478 746 613 - code APE 6920 Z -

AD Rouen

Association INSERACTION

Siège social : 72 rue de Lessard - 76000 Rouen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERACTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

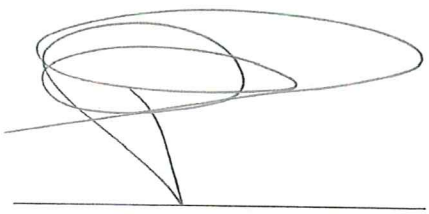
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Mont Saint Aignan, le 14 mai 2013

Le Commissaire aux comptes

ADAM DEMOUCHY & Associés Rouen



Dominique PASQUIER



Tony ADAM

Bilan

	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 052	34 051
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 45 076	51334
Résultat de l'exercice	39 773	-96 410
Subvention d'investissement		
Provisions règlementées		
FONDS PROPRES	28 748	-11 025
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PPROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	31 000	20 000
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	29 006	60 147
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 339	12 625
Dettes fiscales et sociales	75 754	79 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	293	3 038
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 600	20 000
DETTES	123 992	175 756
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	183 740	184 732

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. Incorporelles/Avances et acompte				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	56 725	54 379	2 346	3 742
Immob. En cours / Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles	56 725	54 379	2 346	3 742
Participations et créances rattachés				
TIAP et autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	7 667		7 667	9 878
Immobilisations financières	7 667		7 667	9 878
ACTIF IMMOBILISE	64 402	54 379	10 023	13 620
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avance et acomptes versées sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	172 532		172 532	170 024
Créances	172 532		172 532	170 024
Valeurs Mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilité	842		842	823
Caisse	3		3	3
Trésorerie	848		848	826
ACTIF CIRCULANT	173 377		173 377	170 851
Charges Constatées d'avance	340		340	261
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	340		340	261
TOTAL DE L'ACTIF	238 119	54 379	183 740	184 732

Compte de résultat

	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Ventes de marchandises		
Production vendue	653 540	570 826
Production stockée	174	89
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 521
Reprises et Transferts de charges	2004	5 406
Cotisations	16	-16
Autres produits	127	8 312
Produits d'exploitation	655 861	586 138
Achats de marchandises	826	746
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	1 371	3 107
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	108 162	116 981
Impôts et taxes	34 152	32 239
Salaires et Traitements	322 686	362 908
Charges sociales	129 987	140 285
Amortissements et provisions	12 958	25 050
Autres charges		729
Charges d'exploitation	610 142	682 044
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 720	-95 907
Opérations faites en commun		
Produits financiers	21	34
Charges financières	2 479	1 265
Résultat financier	- 2 458	-1 231
RESULTAT COURANT	43 262	- 97 138
Produits exceptionnels	435	728
Charges exceptionnelles	3 924	
Résultat exceptionnel	- 3 489	728
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	39 773	-96 410

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : **INSERACTION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 183 740 Euros
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 39 773 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Faits significatifs de l'exercice

L'association connait depuis plusieurs années et en particulier lors de l'exercice 2011, une situation financière difficile liée à une baisse de son activité.

Afin de définir les voies et moyens d'un redressement durable, des mesures ont été prises dès 2011 :

- Réduction des effectifs
- Réduction des charges fixes

Dans ce contexte difficile, l'association à toutefois su accroître la qualité de ses prestations qui sont reconnues de ses financeurs.

En 2012, l'association a signé un avenant à la convention RAEP pour un montant de 40 000 euros et elle a mis en place un nouveau dispositif pour le compte du Projet de Réussite Educative de la Ville de Dieppe intitulé « Accompagnement à la santé ».

Cela a permis de stabiliser la situation financière de l'association et de clôturer l'exercice 2012 par un excédent de 39 773 euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Litige pour risque salarial : constitution d'une provision pour le litige prud'homal en cours et évaluée à hauteur de 20 000 € en 2011.
Au cours de l'exercice 2012 et contenu des jugements rendus les 27/12/2012 le montant de la provision a été porté à 31 000 € correspondant aux condamnations rendues.

Produits constatés d'avance

La ville de Dieppe a attribué une subvention d'un montant de 14 000 euros en décembre 2011 pour mener une action intitulée « accompagnement à la santé ».

Cette subvention a été versée en deux temps : 60% à la signature et 40 % au bilan final.
Au 31 décembre 2012, seuls les 60% de la subvention ont été engagés.

De ce fait, 40% de la subvention sont reportés sur l'exercice 2013, soit 5 600.00 €.

Subventions d'investissement

L'association a perçu des subventions d'investissements lors des exercices 2003 à 2005. Elles ont été affectées à des biens renouvelables, ces subventions ont été rapportées au compte de résultat chaque année au rythme de l'amortissement auxquelles elles se rapportent.

Au cours de l'exercice 2011, il a été comptabilisé une reprise globale de 728.00 € d'amortissements des subventions.

Ces subventions sur biens renouvelables sans droit de reprise ont été incorporées dans les capitaux propres pour 34 052 €.

Aucun mouvement n'est intervenu en 2012.

➢Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles - Terrains - Constructions sur sol propre - Construction sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	11 934 52 511		1 994	11 934 50 517
Immobilisations corporelles - Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	**64 445**		**1 994**	**62 451**
Immobilisations financières	**9 846**	**32**		**9 878**
ACTIF IMMOBILISE	**74 291**	**32**	**1 994**	**72 329**

➢Note sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent principalement les dépôts de garantie des différents locaux loués par l'association.

Amortissement des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Sortis reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles (I)				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	11 934			11 934
Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	48 205	1 958	7 119	43 044
Immobilisations corporelles (II)	**60 139**	**1 958**	**7 119**	**54 978**
TOTAL GENERAL (I+II)	**60 139**	**1 958**	**7 119**	**54 978**

➢Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	172 532	172 532	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	340	340	
TOTAL GENERAL	**172 872**	**172 872**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Les produits à recevoir se composent essentiellement des soldes de subvention à recevoir au titre des différentes actions exercées en 2012 et encaissées en 2013.

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	165 009
Total	**165 009**

➢Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	34 051			34051
Total fonds sans droit reprise	34 051			**34 051**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves règlementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	51 334	- 96 410		- 45 076
Résultat de l'exercice	-96 410	39 773	-96 410	39 773
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Subvention d'investissement				
Provisions règlementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**-11 024**	**-56 637**	**-96 410**	**28 748**

➢Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine 4288ec	29 174	29 174		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 479	13 479		
Dettes fiscales et sociales	46 666	46 666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes 4686	293	293		
Produits constatés d'avance 487	5 600	5 600		
TOTAL	**95 212**	**95 212**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	8 873
Dettes fiscales et sociales	62 579
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 038
Total	**74 451**

➢Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	340
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	340

➢ Autres informations

Droit Individuel à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 933 heures dont 933 heures qui n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2066-586 du 23 mai 2006 pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que la directrice, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

Le temps consacré au bénévolat concerne les membres du Conseil d'Administration et s'élève à environ 350 heures sur l'exercice 2012.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus **Avals et cautions** Engagements en matière de pensions Engagements de crédit-bail mobilier Engagements de crédit-bail immobilier **Autres engagements donnés**	11 900
Total	11 900

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 900 Euros (taux d'actualisation retenue 2.9 %, taux de revalorisation retenue de 1% pour les non cadre et 2% pour les cadres)